Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250605-2025_06_004-DE

MAIRIE DE CIRES-LES-MELLO
7 rue de la Mairie
60660 CIRES-LES-MELLO

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, Maire.

Etaient Présents : 17
Mesdames et Messieurs : Alain GUÉRINET - Hubert CABORDEL - Ingrid TUQUET - Fabien DELVALLET – Caroline MARTIN - Thomas BERTRAND - Babo BABAKWANZA - Jean-Claude DAUTOIS - Sébastien GOURDAIN - Sandrine GRESSIER (arrivée à 20h32 avant la délibération 2025-022) - Ladislav JAKOVAC – Laure ROUX - Gérald MERLE - Stéphane GENNARINO - Valérie GAROFALO - Virginie BAUDSON – Sandrine CECCARELLO

Absents : 10
Mesdames et Messieurs : Claude BAUDSON - Timothée CHILTE - Virginie COUTURE - Emmanuelle DANEL - Julie GAILLARD - Pierre-Bernard MSIKA - Lorraine PASTOL – Didier WERNERT – Josiane VANDRIESSCHE - Ludivine SIX

Pouvoirs : 4
Monsieur BAUDSON donne pouvoir à Monsieur le Maire
Madame COUTURE donne pouvoir à Monsieur BERTRAND
Monsieur MSIKA donne pouvoir à Monsieur DELVALLET
Monsieur WERNERT donne pouvoir à Madame TUQUET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude DAUTOIS

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de Conseillers votants : 21
Date de convocation : 30 Mai 2025
Date d'affichage : 30 Mai 2025

La séance est ouverte à 20h00. La réunion est accessible au public dans le respect des normes sanitaires.

OBJET : Finances – Tarifs et redevances communales 2025/2026

DÉLIBÉRATION 2025-022

Rapporteur : Monsieur Hubert CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière

Chaque année, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'évolution des tarifs et redevances communales perçus par la commune au titre des services publics rendus à la population.

Cette évolution se détermine par la définition d'un pourcentage basé sur le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation.

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250605-2025_06_004-DE

L'évolution des prix sur les 11 derniers mois correspond à une augmentation soit 0,8 % pour la période de mai 2024 à avril 2025 néanmoins Monsieur CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière souhaite proposer au conseil municipal une augmentation de **2%** des tarifs communaux.

En effet l'écart entre les tarifs communaux fixés pour régler les prestations proposées aux habitants et le coût financé sur les fonds propres de la commune se creuse de plus en plus.

Par ailleurs, la commune n'a procédé à aucune augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales depuis plus de 10 ans.

Il est préférable de faire évoluer régulièrement et de manière progressive les tarifs et redevances communales plutôt que de devoir les augmenter de façon plus conséquente.

Les membres du conseil municipal sont amenés à prendre connaissance du tableau et à déterminer de façon collégiale en réunion les nouveaux tarifs pour l'année 2025/2026 applicables à compter du 1er Août 2025.

L'évolution des tarifs et redevances communales 2025/2026 a été évoquée lors de la réunion du Maire et des adjoints le 22 Mai 2025 et adressé aux membres de la commission « éducation, culture, communication » par mail du 30 Mai 2025.

Considérant la nécessité de ne pas grever le budget des habitants de la commune,

Considérant la nécessité de continuer à offrir aux Cirois un certain nombre de services,

Considérant la prise en compte des contraintes financières des communes dans leur ensemble,

Les membres du conseil municipal souhaitent voter sur l'évolution des tarifs par thématique (maintien des tarifs ou augmentation). Cette évolution sera retranscrite dans le tableau des tarifs et redevances communales 2025/2026 qui sera annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Hubert CABORDEL, Maire adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière,

DETERMINE l'évolution des tarifs et des redevances communales 2025/2026 présentée dans le tableau qui sera annexé à la présente délibération :

Tarifs restauration scolaire – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **12 voix contre (MM Babakwanza, Baudson, Bertrand, Delvallet, Gennarino, Jakovac, Msika, Mmes Baudson, Couture, Gressier, Martin, Roux), 7 voix pour (MM. Cabordel, Gourdain Guérinet, Merle, Wernert, Mmes Ceccarello, Garofalo), 2 abstentions (Mme Tuquet, M. Dautois)**

Tarifs Etudes surveillées/aide aux devoirs – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à la majorité : 20 voix pour, 1 voix contre (M. Gennarino)**

Tarifs droits de place – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à l'unanimité**

Tarifs vacations funéraires – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à l'unanimité**

Tarifs concessions cimetière – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à l'unanimité**

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250605-2025_06_004-DE

Tarifs location de la salle polyvalente – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **11 voix pour (MM Babakwanza, Baudson, Cabordel, Dautois, Gennarino, Gourdain, Guérinet, Jakovac, Merle, Wernert, Mme Garofalo), 07 voix contre (Mmes Ceccarello, Couture, Gressier, Martin, Roux, Tuquet, M. Bertrand) 03 abstentions (Mme Baudson, MM. Delvallet, Msika)**

Tarifs de la bibliothèque municipale – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **09 voix pour (Mme Garofalo, MM. Babakwanza, Cabordel, Dautois, Gennarino, Gourdain, Guérinet, Merle, Wernert), 08 voix contre (Mmes Couture, Gressier, Martin, Roux, MM. Baudson, Bertrand, Delvallet, Msika), 04 abstentions (Mmes Baudson, Ceccarello, Tuquet, M. Jakovac)**

Tarifs stère de bois – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à l'unanimité**

Tarifs location de vaisselle – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à l'unanimité**

Redevance d'occupation du domaine public pour terrasse – 2025/2026
Proposition d'évolution des tarifs : **à la majorité : 20 voix pour, 1 voix contre (M. Baudson)**

PRECISE que cette évolution entrera en vigueur le 1er Août 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.
Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Cires-Lès-Mello, le 11 Juin 2025

Le Maire,

Alain GUÉRINET

MAIRIE DE CIRES LES MELLO
60660

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250605-2025_06_004-DE